

## APEC

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COLLONGEOIS  
Membre du réseau « PATRIMOINE –ENVIRONNEMENT »

### COMPTE-RENDU

Rencontre du 7 septembre 2016 entre l'APEC et des représentants de la Mairie de Collonges-sous-Salève.

**Présent(e)s** : Mme Melchior Bonnet, Mrs Béroujon, Chassot et Vicat, Mairie de Collonges sous Salève. Mr Duperrey, responsable des services techniques de Collonges sous Salève. Mme Croset et Mr Grivel, représentants de l'APEC.

**Objectif de la rencontre** : faire le point entre l'APEC et la Mairie, au sujet du courrier du 7 Juillet 2016 dont l'objet était : « Propositions d'actions concernant la protection de l'environnement. »

Pour simplifier la compréhension du compte-rendu, apparaissent : en encadrés des extraits du courrier, en noir les questions et remarques de l'APEC et en bleu les réponses des conseillers et du technicien.

*En 2015, La Communauté de Communes du Genevois, a sollicité entre autres, l'APEC, afin qu'elle soutienne, par des propositions et actions, la dynamique de territoire à énergie positive, que la CCG souhaitait voir développer sur le Canton. L'APEC a apporté son soutien à la CCG par le biais de diverses propositions parmi celles-ci il y avait :*

*« Que l'éclairage public de Collonges soit comme le demande le SCoT soumis à un audit dans le but de le réduire si besoin. »*

*Dernièrement, la Commune a effectué un sondage sur ce sujet. Maintenant que l'on en connaît le résultat, que penseriez-vous d'essayer comme tests, une nuit sans lumières, et d'autres qu'à 50% ou même à 80% d'éclairage ? Il y a trois buts à cette démarche : une, bien sûr l'économie d'énergie, deux l'économie financière, et trois avec la prise en compte du cycle de vie des nombreux animaux nocturnes, que le trop fort éclairage public perturbe, on protège aussi la biodiversité.*

- Eclairage communal, pratiquement quelles actions la Commune a-t-elle mis ou va-t-elle mettre en place ?

- Suite au sondage sur l'éclairage public, et dans un but d'économie d'énergie, la Commune a fait le choix de garder l'éclairage public sur tout son territoire en baissant son intensité plutôt que de l'éteindre une partie de la nuit. En attendant, le résultat de l'audit commandé à SYANE (qui sera diffusé dans la prochaine revue municipale) et les conclusions qu'elle en tirera, la commune a déjà procédé à la mise aux normes des armoires électriques (une seule reste encore à changer).

Désormais, le système commandant l'éclairage des lampes est dicté par la luminosité naturelle et non par un horaire figé. Cette méthode ne demandant un éclairage public que lorsque celui-ci est justifié. Comme valeur de test, principalement au quartier des Terrasses, la Mairie a déjà procédé au remplacement d'ampoules qui étaient de forte intensité, et très énergivores pour installer des ampoules « LED » qui, si elles ont fait baisser la facture de moitié, n'en réduisent pas d'autant la luminosité ! L'éclairage des abords de la Salle des Fêtes a été lui supprimé de 23 h à 5 h du matin. L'APEC rappelle que si la baisse de l'éclairage public est certes une question financière (coût de l'énergie), environnementale (économie d'énergie, moins de CO<sup>2</sup>) elle est aussi favorable à la biodiversité. La suppression de l'éclairage de la Salle des Fêtes est donc un plus pour la faune du corridor biologique qui passe au pied de ce bâtiment.

*Afin de soutenir cette thématique, L'APEC, propose en lien avec l'exposition de la Maison du Salève « Les Couloirs de la nuit 2015-2017 » d'en relayer fin 2016 ou début 2017, l'animation itinérante et pédagogique auprès des publics scolaires des communes d'Archamps-Bossey- Collonges, comme elle l'a fait par le passé avec celle des « Corridors de l'amour. »*

- Accord de la Mairie pour l'organisation de l'exposition « Les Couloirs de la nuit » qui serait présentée au printemps 2017. L'APEC se charge de lancer le projet et d'en tenir informée Mme Filoche, la conseillère, responsable de la commission concernée.  
Suite à cet aval, l'APEC a pris contact avec le SIVOM du Vuache et une date au cours du premier trimestre 2017 a été agendée...à suivre.

*L'APEC et « SALEVE VIVANT » ont mené en collaboration, la visite participative du 11 Juin 2016 organisée annuellement par Patrimoine et environnement. En 2016, comme le thème était le « savoir-faire » nous avons choisi de parler du savoir –faire de l'apiculteur et de celui des abeilles, afin de montrer leurs importances pour la biodiversité. La finalité de cette visite est de pouvoir installer quelques ruches à Collonges, comme vecteurs importants de la pollinisation. Nous sommes donc à la recherche de terrains pouvant convenir à leur installation. Le site communal de la Saisiaz semblerait assez indiqué pour ce petit rucher.*

- La Municipalité est-elle d'accord avec la proposition d'installer un petit rucher ?

- Après avis, auprès d'associations compétentes, la Mairie, donne son aval pour cette idée. Le site proposé lui convient. Mais pour être mené à bien, cette proposition devra faire l'objet d'une réflexion approfondie de la part de tous les protagonistes.

L'APEC, Salève Vivant et IDAPI (une association de défense des abeilles) se chargent de réunir les personnes intéressées courant Octobre afin de rédiger ensemble les modalités du contrat de ce projet. Le règlement de la tenue du rucher sera ensuite présenté à la Mairie pour examen et finalisation. Le but est d'installer ce rucher pour le printemps 2017.

*Parce que l'emploi de pesticides est reconnu nocif bien sûr pour les êtres vivants mais surtout pour les abeilles principaux insectes pollinisateurs (voir projet de loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages) Nous aimerions savoir si la municipalité va signer la charte proposée entre autres à ce sujet par la CCG, ce que nous vous encourageons bien sûr à faire. A notre connaissance, le niveau un est depuis longtemps pratiqué à Collonges, donc on pourrait atteindre le niveau deux sans trop de contraintes, un pas de plus vers une gestion encore plus vertueuse de nos espaces verts. Par le biais de ce courrier je vous informe qu'un jeune Collongeois, Emeric Gallice (Etudiant filière gestion de la nature - hepia – Genève) propose sa collaboration à titre gracieux avec les services communaux pour aider à mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts communaux.*

- L'APEC se propose pour aider à la rédaction d'un article pédagogique sur ce sujet dans une prochaine revue municipale, acceptez-vous cette intention ?

- La municipalité a accepté l'offre d'Emeric Gallice et lui a fourni les données qu'il demandait pour pouvoir exécuter sa tâche.

- La Conseillère en charge de la communication donne son accord, pour que la prochaine revue municipale comporte un article expliquant ce qu'est la charte « Nature en ville ». Il devra expliquer entre autres, comment elle va être initiée à Collonges. Cet article, sur deux pages, doit être écrit pour fin Septembre à trois mains : Nicolas Duperrey (Commune) Emeric Gallice (étudiant/ hépia) et

l'**APEC**. Des échanges pour son écriture seront d'abord conduits de façon électronique et pourront être si besoin finalisés lors d'une rencontre.

*Dernièrement, nous avons été informés de l'initiative « REZO pouce » proposée et mise en place sur la commune d'Archamps. La municipalité de Collonges envisage-t-elle de faire aussi partie de ce réseau ?*

- Nous avons déjà eu une réponse positive de conseillers à ce sujet mais la commune d'Archamps nous précise qu'elle a pour les communes voulant rejoindre ce réseau, des panneaux à disposition afin de finaliser leur engagement à ce projet, le saviez- vous ?

- La Mairie de Collonges est effectivement intéressée par ce « style de covoiturage ». Elle sait que lorsqu'elle le souhaitera, Archamps est prête à coopérer. Mais avant de s'engager pleinement, la Commune a prévu de tirer un bilan après une année de cette expérience sur Archamps.

L'**APEC** remarque que pour ce projet (activé par Archamps, Bossey étant aussi partie prenante), le fait d'être assez vite mis en place sur tout le périmètre des communes ABC serait une garantie d'encore plus de chance de réussite.

-Questions non abordées dans le courrier mais évoquées à la réunion :

Où en est la commune au sujet du projet des chemins piétonniers et historiques ?

Est-ce que la Commune a la volonté de mettre en chantier les deux propositions suivantes ?

- Renaturation du Nant des Moulins

- Mise en valeur des zones humides

Pour ces actions, l'**APEC** propose sa participation.

- Ces dossiers ne pourront être mis à l'ordre du jour et finalisés qu'après l'approbation du PLU. La commune qui a la volonté de mener à bien ces trois projets accepte l'offre d'aide de l'**APEC**.

Concernant la partie patrimoine, L'**APEC**, il y a déjà 2 à 3 ans, a commencé par le biais de collectage de mémoires collongeoises le projet d'un « livre sur Collonges ». Ce projet va continuer cette année, à raison d'une séance d'entretiens collectifs par mois sur un thème choisi. Pourrait-on penser que tous les articles déjà « engrangés » par le biais de la revue municipale et les autres à venir (L'**APEC** ayant beaucoup contribué à cette rubrique tel « histoire d'un blason ») puissent être inclus dans cet ouvrage ?

- La Mairie accepte l'idée d'inclure dans un ouvrage sur Collonges les articles patrimoniaux qu'elle a déjà diffusés par le biais de la revue municipale. Propose une salle de réunion pour le collectage. Et le moment venu de la finalisation de l'ouvrage, collaborera à son édition.

A Collonges sous Salève le 09-09-2016.

Pour l'**APEC**, Evelyne Croset, Robert Grivel.

---

E-mail [bureau@apec-collonges.net](mailto:bureau@apec-collonges.net)

site <http://apec-collonges.net>

**APEC : 156, route des Manessières, 74160 Collonges-sous-Salève**